



Accès aux soins : portons notre voix au niveau national!

Le Département du Loiret ouvre des cahiers de témoignages

Le Département souhaite faire entendre la voix des Loirétains et la porter au niveau national, en leur donnant la possibilité de témoigner de leurs besoins et difficultés quotidiennes. Ces cahiers de témoignages seront disponibles durant le mois de mars dans toutes les mairies du Loiret et en ligne sur notresante.loiret.fr.

L'accès aux soins est une des préoccupations principales des Loirétains. Malgré un volontarisme des acteurs locaux (communes, intercommunalités, Région, CPTS, ARS, CHU, etc.), la situation sur le territoire reste critique. C'est pourquoi le Département sollicite aujourd'hui le témoignage des Loirétains sur leur accès aux soins.

L'objectif à travers cette opération inédite est d'écouter les Loirétains, qu'ils soient patients ou praticiens et de leur donner l'occasion de s'exprimer sur ce sujet prioritaire. Ces données permettront d'objectiver les difficultés du territoire.

Ainsi, 2 questionnaires seront mis à disposition pendant 1 mois (annexe) :

- l'un à destination du grand public pour **connaître leurs besoins / attentes**, disponible dans toutes les mairies et sur notresante.loiret.fr
- l'autre à destination des professionnels de la santé afin de faire ressortir les mesures nationales facilitatrices à l'exercice de leur mission, disponible sur notresantepro.loiret.fr

Chaque maire pourra remettre au Département son cahier de témoignages lors de la Rencontre des maires du 6 avril 2024.

À l'issue, le Président Gaudet sollicitera un rendez-vous auprès de Mme Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, afin de lui remettre l'ensemble des témoignages et d'échanger avec elle sur la situation du Loiret.

« En nous appuyant sur les situations concrètes vécues et rapportées par les Loirétains, nous serons plus forts pour obtenir une prise en compte nationale de nos difficultés et demander des solutions immédiates car il est temps d'agir... Portons notre voix, ensemble, au niveau national! », précise Marc Gaudet.

A propos du Plan Priorité Santé

Le Département adoptait en décembre 2022 le Plan Priorité Santé pour améliorer l'accès aux soins des Loirétains. 2,1 M€ y seront consacrés en 2024 pour financer des aides à la primo-installation, des bourses étudiantes, des projets des communes pour améliorer l'accueil et les conditions d'exercice des médecins, ou des solutions innovantes de soins. 40 praticiens et 49 étudiants ont déjà bénéficié d'une aide en contrepartie d'un engagement à exercer 5 ans dans le Loiret à leur installation ou à l'issue de leurs études.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

Annexe

Questionnaire à destination du grand public
Je souhaite que ma voix soit portée au niveau national
Nom
o Prénom
Commune de résidence
o Adresse mail
Avez-vous un médecin traitant aujourd'hui ?
o Oui
o Non
A quand remonte votre dernière consultation ?
Moins d'un mois
Moins de 6 mois
o Plus d'un an
o Plus de 5 ans
Connaissez-vous le système de soins non programmés ?
o Oui
o Non
Y avez-vous déjà eu recours ?
o Oui
o Non
Si oui, avez-vous obtenu un rdv grâce à ce dispositif ?
Oui
o Non
O NOT
Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de renoncer à des soins faute de disponibilités de RDV ?
o Oui
o Non
Quelle spécialité vous fait le plus défaut ?
Comment your coignoz your quiourd'hui 2
Comment vous soignez-vous aujourd'hui ?
Racontez-nous vos difficultés de soin
Questionnaire à destination des professionnels de santé sur notresantepro.loiret.fr
Je souhaite que mes idées soient portées au niveau national
o Nom
o Prénom
Commune d'exercice professionnel
o Adresse mail
Quels sont les constats que vous faites au niveau local sur votre pratique professionnelle ?
Quels sont les constats que vous faites au niveau local sur votre pratique professionnelle :

Quelles mesures pourraient être prises au niveau national pour améliorer l'exercice de vos missions ?